

Si vous souhaitez prendre contact ou rencontrer l'infirmier(e) scolaire pour quelque motif que ce soit (médical, psychologique, comportemental), veuillez vous adresser à l'établissement scolaire de votre enfant qui vous orientera.

Infirmier(e) Nom, prénom	Etablissement scolaire
Wierel Véronique	Lycée du Haut Barr 67 703 Saverne Tél. 03 88 71 22 11



Parents,
quand pouvez vous, vous adresser à
l'infirmière,
et pour quels motifs ?

MISSIONS DE L'INFIRMIER(E) SCOLAIRE

Adresse départementale

Inspection Académique du Bas-Rhin
Mission de Promotion de la Santé en Faveur
des Elèves,
Service Infirmier.
65 Avenue de la Forêt Noire
67083 STRASBOURG Cedex
03.88.45.92.08

ACTIONS EN DIRECTION DE L'ENSEMBLE DES ELEVES

- Accueillir et accompagner les élèves.
- Ecoute des élèves.
- Organisation des urgences, des soins et du suivi des élèves (BO n°1 du 06 janvier 2000 sur l'organisation des soins et des urgences)
- Dépistages infirmiers pour les élèves du CE2, 6è ou 5è, dépistage du surpoids, de l'obésité et dépistage des troubles du comportement (Circulaire 2001-014 du 12 janvier 2001 sur les missions des infirmières scolaires)
- Conseils, orientation vers la famille et/ou vers des professionnels adaptés
- Education individuelle à la santé.
- Education collective à la santé.
- Chef de projets dans le cadre du Comité d' Education à la Santé et à la Citoyenneté.
- Participation aux équipes relais.
- Conseiller technique auprès du chef d'établissement.

ACTIONS SPECIFIQUES

- Prise en charge d'urgence des enfants en danger ou victimes de maltraitance
- Participation à la mise en place des dispositifs adaptés en cas d'événements graves ayant un retentissement sur la communauté scolaire
- Participation au suivi et à la prise en charge des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique en collaboration avec le médecin scolaire.
- Propositions d'Aménagements Pédagogiques

- Liaisons avec les différents partenaires :
 - § internes : médecins scolaires, assistant(e)s sociales, personnel de direction, équipe éducative, vie scolaire,...
 - § externes: parents, médecins, associations, centre médico psychologique ...
- Agir en cas de maladies transmissibles
- Participation à différentes instances : conseil d'administration, conseil de classe, conseils d'école, comité d'Hygiène de Sécurité. Participation à la mise en place de plan de prévention des risques majeurs, plan violence...

ACTIONS DE RECHERCHE

- Enquêtes épidémiologiques

ACTIONS DE FORMATION

- Formation des élèves et des personnels aux gestes de premiers secours.
- Encadrement des étudiants en soins infirmiers.
- Analyse régulière des pratiques professionnelles et formation continue

C'est dans le respect du secret professionnel, que l'infirmière accueille tout élève qui se présente à l'infirmierie, pour lui permettre de progresser dans sa quête d'un mieux être afin qu'il puisse suivre et réussir sa scolarité dans des conditions optimales.